

3^{èmes} Assises du journalisme : « La Suisse et la liberté de la presse » 24 septembre 2014

Résolution

La liberté de la presse est fondamentale en démocratie. Elle l'est encore davantage au pays de la démocratie directe. La liberté de la presse est l'une des principales libertés fondamentales à partir de laquelle les autres libertés peuvent s'exercer. Or, la liberté de la presse n'est jamais acquise face aux pressions politiques, économiques ou morales, les journalistes doivent la défendre au quotidien, et les rédacteurs en chef leur offrir un cadre propice pour qu'ils puissent exercer leur travail d'information sans contrainte. Les éditeurs doivent contribuer à cette mission en leur en donnant les moyens.

Les organisateurs expriment leur ferme attachement à la protection des sources des journalistes. Cette protection est essentielle pour un travail d'enquête efficace et indépendant.

A la lumière des nombreux exemples récents de violation des droits des journalistes nous réaffirmons l'importance de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), notamment l'article 10 relatif à la liberté d'information, dans la protection de la liberté des médias en Suisse. Les journalistes ont de fait une responsabilité particulière à informer sur cet instrument qui soutient leur travail.

Au vu du grand nombre de victimes parmi les journalistes dans les zones de conflit, les organisateurs appellent la Suisse, Etat dépositaire des Conventions de Genève, à lancer des consultations avec les Etats pour élaborer un mécanisme international destiné à renforcer l'application du droit international et la protection des journalistes dans les zones de conflit armé, incluant en particulier un mécanisme international d'enquête et de suivi. Les organisateurs invitent également les entreprises de médias en Suisse, les associations de journalistes, les syndicats et les centres de formation à sensibiliser les journalistes ou étudiants aux risques liés à l'exercice du métier dans les zones dangereuses. Une formation adéquate pourrait être insérée dans les cours de formation continue.

La recherche de l'Université de Fribourg sur les pressions économiques et les conditions de travail des journalistes constitue un premier pas, mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Les organisateurs espèrent vivement que l'Etat, les Universités et les organisations indépendantes consacreront à l'avenir plus de moyens pour approfondir les recherches sur la liberté de la presse et les menaces tant politiques qu'économiques qui pèsent sur cette liberté. Ils demandent de meilleures conditions pour le journalisme, notamment par une aide directe.

Les médias sont une cible privilégiée d'attaques, visant principalement la confidentialité des données. Face à cette réalité, un accent tout particulier doit être mis sur la sensibilisation envers ces risques, dans une approche globale. En particulier, savoir repérer et faire face aux méthodes utilisées pour accéder à l'information est un aspect majeur. De nombreuses technologies de surveillance violent la vie privée des individus et portent atteinte à la liberté d'information. Les organisateurs demandent que les Etats adoptent des législations à même de contrôler les exportations de matériel de surveillance informatique et que les entreprises qui se livrent à ce commerce soient poursuivies en justice.

Les organisateurs proposent d'étudier la création d'un Observatoire de la liberté de la presse en Suisse.